



Edito : Pour les salaires et les conditions de travail, tous en grève le 19 mars ! - Mouvement INTRA 2024 -  
Brèves : Mouvement INTER 2024, Conseil Syndical Académique, Contractuels, PerDir.

### Pour les salaires et les conditions de travail, tous en grève le 19 mars !

L'actualité syndicale, comme chaque année à la même époque, c'est le mouvement INTRA pour de nombreux collègues. Pour ceux qui sont concernés, deux pages y sont consacrées dans cette note. Il est essentiel pour les collègues PLP et CPE titulaires participant à ce mouvement INTRA 2024 de contacter le SNETAA-FO avant la fermeture du serveur SIAM. En effet, chaque année, trop de collègues n'obtiennent pas satisfaction simplement parce qu'ils n'ont pas formulé correctement leurs vœux...

Mais l'actualité cette semaine, c'est aussi l'appel des fédérations de fonctionnaires, dont la FGF-FO, à la grève et à la mobilisation à partir du mardi 19 mars. Le pouvoir d'achat des fonctionnaires et des agents publics subit une détérioration notable depuis longtemps. Le manque de revalorisation du point d'indice couplé à la non-indexation sur l'inflation conduit à un recul de 28.5 % de la valeur réelle de ce point par rapport à l'an 2000, en euros constants. Oui, c'est énorme ! Il s'agit donc de se mobiliser pour tenter d'établir un rapport de force permettant d'ouvrir de véritables négociations sur le rattrapage et la revalorisation du point d'indice, mais aussi pour la défense du statut général des fonctionnaires, de l'emploi public et des conditions de travail.

Bien évidemment, il est important de se mobiliser pour porter des revendications légitimes. Et c'est le cas ce 19 mars. Mais nous savons tous qu'une grève d'une journée, même avec un appel à une éventuelle reconduction, permet rarement d'obtenir satisfaction. Pour le SNETAA-FO Bordeaux, une organisation intersyndicale de longue haleine afin de préparer un appel à la grève à partir d'une date et jusqu'à ce que les revendications soient satisfaites, est la seule véritable solution.

En attendant que nous soyons en mesure de vous proposer une meilleure stratégie, nous

vous invitons à vous mobiliser dans tous les départements de l'académie et à **signer la**

**pétition en ligne.**



Vous pouvez compter sur le SNETAA-FO, le SNETAA-FO compte sur vous !

EM

#### Rassemblement avant manifestation

Mardi 19 mars 2024

- Périgueux : 10h à la DSDEN ;
- Bordeaux : 12h au rond-point de la Préfecture ;
- Mont-de-Marsan : 10h devant le collège Rostand ;
- Agen : 10h Place de la Préfecture ;
- Pau : 10h30 Place de Verdun ;
- Bayonne : 10h30 Place Saint-Ursule.

## Mouvement INTRA 2024

Le serveur SIAM (via iProf) est ouvert jusqu'au jeudi 28 mars à 12h. Cela laisse un peu de temps à nos collègues pour peaufiner leurs vœux. A noter qu'il faut obligatoirement cliquer sur le lien « Consultez et éventuellement modifiez votre dossier » pour attester avoir consulté sa situation administrative (3 validations) avant de pouvoir commencer à consulter les postes vacants et autres...

Le guide Mutations INTRA 2024 du Rectorat et la circulaire académique ont déjà été publiés. A voir sur notre site Internet.

De nombreux collègues sont déjà venus vers nous afin d'être accompagnés par le syndicat historique de l'Enseignement Pro, mais à ceux qui ne l'auraient pas encore fait, nous les invitons à lire ces documents. Ensuite, les collègues doivent nous renvoyer la fiche syndicale de suivi de dossier également en ligne. Nous pourrions ainsi prendre contact avec eux et les conseiller au mieux pour faire leurs vœux.

En ligne sur notre site Internet, quelques documents et « outils » :

- 🔊 **Le calendrier ;**
- 🔊 **Les établissements de l'académie de Bordeaux ;**
- 🔊 **Les barres départementales de l'INTRA de 2015 à 2019 ; Les autres barres départementales : 2020, 2021, 2022 et 2023.;**
- 🔊 **La liste des postes qui seront normalement à complément de service à la rentrée prochaine (classés par département et par discipline - Modifiables jusqu'à la fin de l'année scolaire).**
- 🔊 **Calculez votre barème 2024 !**



**Postes spécifiques académiques (SPEA) :** la liste des postes spécifiques académiques vacants (Attention, de nombreux postes en BTS sont ouverts aux PLP !) ainsi que la liste de tous les postes spécifiques académiques vacants ou occupés, sont en ligne sur notre site Internet. Les vœux sur de tels postes doivent être placés en premier et sont prioritaires sur les autres. **Voir la procédure 2024.**

**CPE :** La liste des postes à compléments de service, des SPEA vacants et des SPEA occupés est également en ligne sur notre site Internet.

**ULIS :** La liste des postes ULIS vacants au 01/09/2024 est en ligne sur notre site Internet. Si certains ont envie de postuler pour devenir « professeur coordonnateur d'ULIS », alors il leur faut compléter l'annexe 5. S'il n'est techniquement pas possible de faire directement un vœu sur un poste ULIS dans SIAM, alors les candidats devront saisir en vœu précis l'établissement souhaité et préciser sur la confirmation de mutation (en rouge), en face de cet établissement, qu'il s'agit d'un poste ULIS. Comme pour un SPEA, le dossier est à compléter avec un Curriculum Vitae, une lettre de motivation et le dernier rapport d'inspection ou compte rendu de rendez-vous de carrière. Une copie du CAPPEI (ou du 2CA-SH) est également à joindre. Comme les autres SPEA, les vœux ULIS doivent obligatoirement figurer en premier.

**UPE2A : La liste des postes « unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants » vacants au 01/09/2024** est en ligne sur notre site Internet.

**Handicap, maladie grave, situation sociale** : Il est possible de faire une demande de bonification pour ces situations particulières. La procédure 2024 est décrite dans **un document synthèse**, en ligne sur notre site Internet.

Après une première réunion d'information mercredi dernier en visioconférence, nous avons décidé de privilégier les échanges personnalisés.

**Voici tout de même quelques conseils généraux :**

Les candidats ne doivent pas faire leurs vœux en fonction des postes vacants qu'ils trouveront sur le serveur. Oui, il faut toujours considérer qu'a priori, tout poste est susceptible d'être vacant (jeu des « chaises musicales »). **Il faut donc surtout demander ce qu'on veut avoir, réellement.** Pour ceux qui arrivent de l'INTER, il peut être intéressant de terminer en classant des vœux « commune » et « département » (classement des départements précédés d'au moins une commune de chaque département) afin d'orienter l'éventuelle procédure d'extension comme on le souhaite et éviter ainsi, au pire, d'aller là où on ne veut surtout pas aller... Bien évidemment, s'ils obtiennent un de leurs vœux faits par défaut, ils ne pourront pas faire de recours. Mais faire un recours sert-il à quelque chose quand on sait que pour avoir gain de cause, il faudrait que l'algorithme ait fait une erreur ? Quant aux traditionnelles « révisions d'affectation » qui permettaient de résoudre pour une année des situations RH très compliquées, l'autorité académique a décidé l'année dernière que, sauf exception, elles n'existeraient plus... Une manière de maltraiter une fois de plus les personnels...

Nous invitons les participants à nous soumettre leur liste de vœux plusieurs jours avant la date butoir du 28 mars. Il leur suffit pour cela d'éditer le récapitulatif sur SIAM et de nous l'envoyer à [contact@snetaa-bordeaux.fr](mailto:contact@snetaa-bordeaux.fr).

Rapidement après la fermeture du serveur, les collègues devront télécharger et imprimer un accusé de réception sur SIAM. Il leur faudra alors vérifier leurs vœux et barèmes. Ils pourront apporter des modifications en rouge sur l'accusé de réception. Ensuite, ils devront le signer et le transmettre, accompagné de tous les justificatifs, à leur chef d'établissement qui sera chargé de l'envoyer à la DPE.

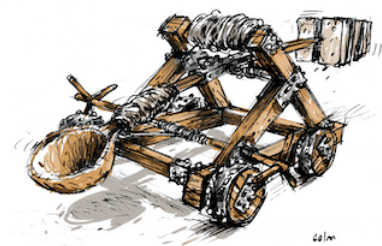
Les collègues qui ont des questions sur le mouvement ne doivent pas hésiter à appeler le SNETAA : 05 56 84 90 80. Pour les stagiaires INSPE : 06 14 20 36 29.

Nous invitons également tous les collègues à aller régulièrement consulter notre **site Internet** et à jeter un œil chaque dimanche soir ou lundi matin à notre « Note aux S1 ».

**Pas encore adhérent ? Il est toujours temps de nous rejoindre en cliquant sur le lien suivant :**

**<https://www.snetaa.org/adhesion-au-snetaa-fo/>**

**Vous pouvez compter sur le SNETAA-FO, le syndicat historique des PLP et majoritaire dans l'académie de Bordeaux.**



**CATAMUT**

# Brèves

## Mouvement INTER 2024 :

Pour consulter quelques chiffres par discipline, **voir notre document en ligne**. Nous invitons tous les collègues qui ont participé à l'INTER à nous transmettre leur résultat via le questionnaire :

<https://forms.gle/pNyufxui4KGqmm4y8>



## Conseil Syndical Académique :

Nous tiendrons notre second Conseil Syndical Académique de cette année scolaire le mardi 2 avril 2024 au LP Philadelphie de Gerde à Pessac. Comme d'habitude, tous les sujets pourront être abordés : réforme de la Voie Pro, inclusion systématique, conditions de travail et fiches SST, salaires, etc. Pour vous inscrire, merci d'utiliser le lien suivant :

<https://forms.gle/8uAdd7FVvYMPxPKm7>



## Contractuels :

Nous organisons une réunion d'information spéciale « contractuels » le jeudi 11 avril à Mont-de-Marsan afin que les collègues puissent mieux connaître leurs droits et devoirs. Cette réunion sera animée par Paul DEVAUX, notre responsable national en charge du dossier des contractuels. Pour y participer, rien de plus simple, il suffit de s'y inscrire via le lien suivant :

<https://forms.gle/Rx73HAB6QrqwnPY2A>



Tous les inscrits recevront ensuite une convocation et pourront ainsi faire une demande d'autorisation d'absence auprès du secrétariat de direction de leur établissement. Le SNETAA-FO encore et toujours très engagé au service des collègues contractuels.

## PerDir :

Les personnels de direction sont eux aussi de plus en plus en colère... Absence d'écoute et de prise en compte de leurs difficultés, conditions de travail très dégradées, salaires insuffisants, etc. Mercredi 13 mars, veille d'une visioconférence à propos du « choc des savoirs » dirigée par le Premier Ministre Gabriel Attal et la Ministre de l'Éducation Nationale, les syndicats avaient appelé à la mobilisation. A Bordeaux, ils étaient 200 devant le Rectorat. Une délégation a été reçue par la Rectrice.

### CHOC DES SAVOIRS

ATTAL ET BÉLLOUBET EN VISIO  
AVEC 10 000 PROVISEURS



# Agenda

## Mercredi 20 mars

Groupe de travail Congé Formation Professionnelle

## Jeudi 28 mars

Fermeture serveur SIAM (vœux INTRA)

## Mardi 2 avril

Conseil Syndical Académique au LP Philadelphie de Gerde à Pessac

## Mardi 9 avril

Comité Social d'Administration Académique